

Introduction speech

High-level event – national debate on carbon pricing (29/6)

Mesdames et messieurs, chers collègues,
Dames en Heren, beste collega's,

Goed twee jaar geleden waren we in Parijs voor de goedkeuring van een historisch akkoord over de klimaatverandering. Dit akkoord bracht de internationale gemeenschap samen rond één gemeenschappelijk doel: de toename van de gemiddelde temperatuur van de planeet in vergelijking met de pre-industriële periode ver onder de 2° C (twee graden Celsius) houden en ons blijven inzetten om de toename te beperken tot 1,5 °C (ander halve graad Celsius).

Pour respecter cet objectif, nos sociétés doivent aujourd'hui concevoir et mettre en place des stratégies et politiques bas-carbone ambitieuses : en Belgique, comme en Europe, il s'agit de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95% en 2050 par rapport à leur niveau de 1990.

Une telle transition nécessite de transformer en profondeur notre économie. Le pacte énergétique pose à cet égard un cadre ambitieux : il vise à atteindre ces objectifs climatiques tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement et un coût de l'énergie abordable.

Les mesures concrètes à mener pour atteindre ces objectifs sont en cours de développement, dans le cadre de la préparation du Plan national Energie-Climat (PNEC).

Parmi les mesures prévues dans le Pacte, la tarification carbone constitue un élément clé afin de soutenir notre pays sur la voie de la transition bas-carbone. Bien sûr, ce n'est pas la mesure miracle et elle doit être accompagnée par d'autres.

Mais en attribuant un prix aux émissions de gaz à effet de serre, on incite les consommateurs à adapter leurs comportements et leurs choix d'investissements vers des produits et services compatibles avec l'objectif de décarbonisation de notre société.

De plus, les opportunités de la transition énergétique en termes de création de nouveaux emplois, d'indépendance énergétique, de stimulation de la recherche et développement ne doivent plus vous être rappelés.

Aujourd'hui, on observe un élan international en faveur de la tarification carbone. Ces dernières années, de plus en plus d'acteurs publics et privés mettent en effet en place un tel instrument.

Notre pays ne reste pas absent dans ce mouvement. En 2014, la Belgique a rejoint la « Carbon Pricing Leadership Coalition », un groupe de plus de 74 pays et 1000 entreprises réunis par la Banque mondiale et exprimant leurs soutien à la tarification carbone.

Notre pays y a notamment rejoint la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, qui élaborent ou mettent en œuvre des politiques de tarification carbone.

En Belgique, 37% des émissions sont couvertes par un prix carbone, dans le cadre du marché européen d'échange de quotas d'émissions (ETS).

Les 63% restants, issus principalement du transport et des bâtiments, ne sont actuellement pas soumis à un tel prix. Dans ces secteurs en particulier, d'importants défis doivent être relevés : les émissions du secteur du transport continuent aujourd'hui encore à augmenter, tandis

que celles des bâtiments stagnent, compromettant l'atteinte de nos objectifs de réduction d'émissions de gaz à effets de serre.

C'est dans ce contexte que j'ai demandé l'année passée à mon administration d'organiser une large consultation des parties prenantes belges sur le sujet de la tarification carbone dans les secteurs non-ETS. Les expériences et leçons apprises à l'étranger le démontrent : définir les modalités de mise en œuvre d'un tel instrument est crucial pour saisir les bénéfices socio-économiques liés à la transition bas-carbone, tout en maîtrisant les impacts négatifs sur certains secteurs ou certaines tranches de la population.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour analyser ensemble le résultat de ce processus de longue haleine. Documenté par des analyses rigoureuses et des consultations approfondies des différentes parties prenantes, ce débat national constitue un socle pour identifier les effets socio-économiques de la mise en œuvre d'un mécanisme de tarification carbone dans les secteurs non-ETS.

Mesdames et Messieurs,
Dames en Heren,

Ik maak dan ook graag van deze gelegenheid gebruik om de vele deskundigen van de administratie en de externe experts die actief aan de discussies deelnamen, van harte te danken.

Les analyses comparatives démontrent que la tarification carbone est déjà utilisée avec succès à l'étranger. Et qu'il existe un intérêt en Belgique pour la mise en œuvre d'un tel instrument. Chacune d'entre elles a évidemment ses points d'attention, tels que la prise en considération de la précarité énergétique et de la compétitivité, le soutien à la transition bas-carbone, etc.

Des réponses à ces préoccupations légitimes doivent être apportées notamment grâce aux revenus que généreront cette mesure. Ceux-ci devront en effet être redistribués, afin de respecter l'un des principes que j'avais fixé dans le cadre de ce débat : la neutralité budgétaire.

Aujourd'hui, le processus de préparation du Plan national énergie-climat est une opportunité pour mettre en œuvre un prix carbone dans les secteurs non-ETS de manière coordonnée. Grâce aux liens étroits qui l'unissent aux politiques et mesures régionales, la tarification carbone est en effet un instrument fédérateur : elle rendra les mesures régionales plus efficaces en améliorant le business-case de nombreuses mesures bas-carbone et en générant des revenus qui permettront de faciliter leur mise en œuvre.

Om uw werk op politiek vlak verder te zetten en te zorgen voor afstemming van beleid, zal ik met mijn federale en regionale collega's overleg plegen. Ik zal het debat met u voortzetten via federale en regionale raden.

Je vous remercie pour votre présence à cet événement de haut-niveau, et me réjouis d'entendre vos réactions sur ce travail d'envergure réalisé au cours des 18 derniers mois. Je vous souhaite une belle après-midi de discussions.

Merci.

Ik dank u voor uw aandacht.
